

**Louer votre appartement/maison avec une garantie de revenus ?
Une nouvelle collaboration entre l'AIS et le CPAS**

L'agence immobilière sociale du Brabant wallon (AIS-BW) est une agence qui agit comme intermédiaire entre les propriétaires bailleurs et les locataires à la recherche d'un logement. Son objectif principal est de favoriser la mise à disposition d'immeubles issus du parc tant privé que public en vue de répondre à la demande de logements de qualité.

le CPAS de Genappe s'est engagé dans la mise en place concrète d'une collaboration avec l'AIS Brabant wallon. Cette convention permet aux propriétaires de bénéficier de l'exonération totale du précompte immobilier sur leur bien à condition de céder celui-ci en location pour un bail de neuf ans à l'AIS. Pour rappel, l'agence garantit aux propriétaires la rédaction des baux, les états des lieux, le suivi des obligations locatives, le paiement régulier des loyers et la prise en charge des dégâts locatifs en fin de location.

Pour les habitants de Genappe

L'intérêt de cette collaboration se trouve dans la prise en gestion de 10 logements supplémentaires du 1er septembre 2013 au 31 décembre 2014. Dans ce cadre, l'AIS-BW s'engage à développer avec les futurs locataires une véritable pédagogie de l'habiter. Ces logements seront attribués par l'AIS-BW, par priorité, aux candidats habitant Genappe, par le biais d'une proposition faite par le Comité spécial du Service social ou de son Conseil de l'action sociale, après une concertation avec la cellule sociale de l'agence provinciale. Pour sa part, le CPAS s'engage, dans le cadre de ce projet, à assurer un accompagnement social individuel pour chaque locataire qui le nécessite et apporte une contribution financière à l'AIS-BW de 135 euros par logement et par mois pendant toute la durée du mandat de gestion. Cette contribution est demandée afin de diminuer la différence entre le loyer du propriétaire et le loyer réel payé par le locataire. Cette collaboration rencontre les intérêts des propriétaires, qui bénéficient d'une garantie de revenus et d'une exonération de précompte immobilier, et des candidats locataires. L'A.I.S. BW assure désormais une permanence à l'Espace 2000 tous les premiers lundis de chaque mois à l'Espace 2000. Tout renseignement peut être obtenu auprès du CPAS au 067/64.54.50 ou de l'AIS-BW au 010/23 60 87.